

AFGSU SSE annexe 5 : Stratégies médicales de « damage control »

Action DPC N ° 14962325006



Programme de formation SSE 2025

Renseignements et inscription CESU 67

10 rue Hannah ARENDT 67200 Strasbourg cesu67@chru-strasbourg.fr

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le réfèrent handicap pour s'assurer de l'adaptation des conditions de formation à vos besoins
Contact référent handicap:
Mission.handicap@chrustrasbourg.fr

DATADOCK : DD 0007359 Organisme formation : HUS Enregistré : 4267P003067

Durée de la formation :

1 journée soit 7 heures **Horaires :** 9h 17h

Dates:

Mardi 1er avril 2025

Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation

Coût de la formation :

Tarif individuel : 200 €

Possibilité de restauration sur place Une convention sera établie avec

les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

8 à 12 personnes par groupe



15 formés en 2023 et 2024



99 % de satisfaction en 2023 et 2024

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les principes de triage et de prise en charge des victimes par armes de guerre et des blessés graves en pré-hospitalier et en intrahospitalier
- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soin du blessé (pré-hospitalier, intra-hospitalier, chirurgical)
- Maitriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS /SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance
- Connaitre les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (urgence, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, salle de soins postinterventionnel, réanimation, etc.)
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de de l'annonce des décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Personnels concernés

Personnels et professionnels de santé du SAMU-SMUR, des blocs opératoires, des SSPI, des SU, des réanimations

Prérequis

Etre titulaire de l'AFGSU 1 ou 2 ou du recyclage datant de moins de 4 ans

Contenu de la formation

Adapté aux besoins des participants et à leur exercice professionnel

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situations simulées et ateliers pratiques

Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, quiz, guide d'aide à la progression

Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK

Intervenants

Formateurs CESU spécialisés dans l'urgence et la pédagogie et experts du contenu

Coordinatrices

Mme Emmanuelle DEUTSCH et Mme Isabelle BORRACCIA

